

# RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

# LE RENOUVELLEMENT, C'EST MAINTENANT!



L'insuffisant renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement est aujourd'hui responsable de fuites, d'une mauvaise qualité de l'eau, mais aussi d'une augmentation des coûts de gestion.

Dans la continuité de la 1<sup>ère</sup> phase des Assises de l'eau, l'agence de l'eau Seine-Normandie, la Banque des Territoires et les professionnels vous accompagnent dans vos projets.

# L'ÉTAT DU RÉSEAU: LE POPY BOOM DES RÉSEAUX EN CHAMPAGNE-ARDENNE

On compte en Champagne-Ardenne plus de 250 services publics d'alimentation en eau potable qui desservent plus de **1,3 millions de consommateurs** et gèrent plus de **11 500 km** de réseaux d'eau potable.

Selon une étude de l'INRAE, 70% des réseaux d'eau potable a **plus de 40 ans**.

Le taux de renouvellement des réseaux d'eau potable est seulement de **0,56%**, il faudra 170 ans pour renouveler les réseaux existants, incompatible avec la durée de vie des matériaux utilisés.

60% de ces canalisations ont été réalisées avec des matériaux à problème (fonte grise, PVC collé et amiante ciment) et devront être remplacées prématurément.

→ **L'entretien et le renouvellement des réseaux et une gestion patrimoniale des équipements publics représentent un enjeu majeur en Région Grand-Est**

En Champagne-Ardenne, 21 % de l'eau prélevée dans le milieu naturel est perdue (fuites), soit **4,3 m<sup>3</sup> en moyenne par km et par jour**. (indice linéaire de perte 2015)

Le **rendement** ne devrait pas être inférieur à **85 %** en zone urbaine et à 65% + ILC/5 (\*) dans les zones rurales.

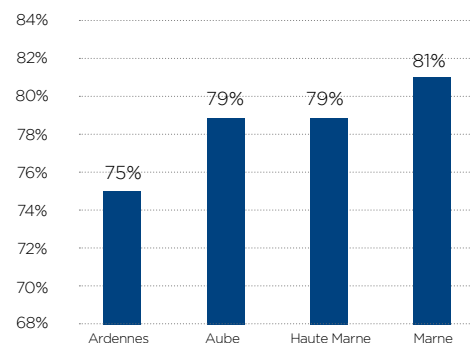
(\*) Indice linéaire de consommation

Les fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable ont des conséquences néfastes pour l'environnement et pèsent sur la facture d'eau des abonnés.

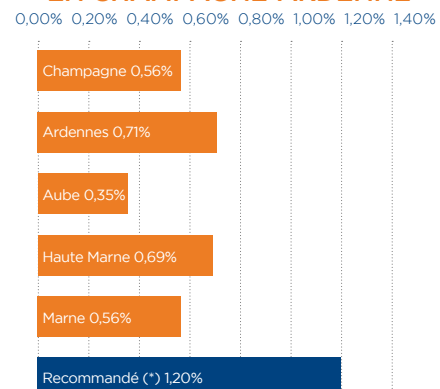
Elles peuvent être dues à un défaut d'entretien, de pose ou à un taux de renouvellement insuffisant des canalisations.

(\*)Taux minimum recommandé au regard de la durée de vie des canalisations qui est comprise entre 50 et 80 ans

## RENDEMENT DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE EN CHAMPAGNE-ARDENNE



## TAUX DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE EN CHAMPAGNE-ARDENNE



Sources :  
- Cellule Economique Régionale de la Construction (données SISPEA 2015 à 2017 - Rapport SISPEA 2017, juin 2020)

### CONTACT

**Fédération des Travaux Publics Champagne-Ardenne**  
Parc technologique du Mont Bernard  
8 rue Dom Perignon - CS 40064  
51006 Chalons en Champagne CEDEX  
03 26 69 34 70  
champagne-ardenne@fntp.fr



# FINANCEMENT : LES AIDES

## DU PROGRAMME EAU & CLIMAT 2019-2024 DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE



### 🔹 SUR LES DIAGNOSTICS ET SCHÉMAS DIRECTEURS :

L'analyse de la situation existante  
La programmation pluriannuelle  
L'élaboration d'un plan de gestion patrimoniale

**Modalités d'aides**  
de 50% à 80% selon le contenu

### 🔹 SUR CERTAINS TRAVAUX DE RÉSEAUX D'EAU POTABLE :

Sur tout le bassin Seine Normandie

En zone de Revitalisation Rurale (ZRR\*) :

Recherche en eau, production, transport et stockage.  
Les réseaux d'interconnexion et transfert

Lutte contre les fuites dans les réseaux de distribution jugés prioritaires suite à un diagnostic de moins de 10 ans

Les réseaux de distribution en cas de risque sanitaire avéré liés aux CVM (chlorure de vinyle monomère)

**Modalités d'aides :**  
40% de subvention avec plafond calculé sur le volume de fuites évitées (d'où une aide inférieure à 40% si le volume de fuite évitées est faible)

**Modalités d'aides :**  
40% de subvention

(\*) Les communes qui étaient classées ZRR en 2014 mais qui ont été déclassées en 2017 restent éligibles aux aides «ZRR» jusqu'à fin 2021

Sous condition de mise en œuvre préalable d'actions de préservation de la ressource, et sous réserve du respect des obligations de saisie des données dans le système d'information sur les services publics de l'eau et de l'assainissement (SISPEA)

### 🔹 SUR CERTAINS TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT :

#### **Modalités d'aide :**

40% de subvention + 20% d'avance (mais, à compter du 01/07/2021, minoré à 20% de subvention + 40% d'avance pour les agglomérations d'assainissement > 10 000 EH en l'absence de zonage pluvial approuvé après enquête publique)

Sous conditions de conformité à un zonage assainissement approuvé après enquête publique et à l'issue d'un diagnostic (à compter du 01/07/2021: diagnostic de moins de 10 ans et pour les agglomérations d'assainissement > 10 000 EH, diagnostic permanent), et sous réserve du respect des obligations de saisie des données dans le système d'information sur les services publics de l'eau et de l'assainissement (SISPEA)

## 1 milliard d'euros

Budget prévu par l'agence de l'eau Seine-Normandie sur 6 ans (2019 - 2024) pour les réseaux d'assainissement (+14% par rapport au programme précédent alors que le budget global diminue)

Modalités exactes du programme eau & climat 2019-2024 à retrouver sur : [www.eau-seine-normandie.fr](http://www.eau-seine-normandie.fr)  
NB : d'autres cofinancements locaux peuvent être possibles selon les territoires

#### CONTACTS

Agence de l'eau Seine-Normandie  
[www.eau-seine-normandie.fr](http://www.eau-seine-normandie.fr)

#### Direction Territoriale et Maritime Vallées d'Oise (Dep. 08)

2 rue du Docteur Guérin  
60200 Compiègne  
Tél. 03 44 30 41 00

#### Direction Territoriale et Maritime Vallées de Marne (Dep. 51 et 52)

30-32 chaussée du Port CS50423 51035 Châlons-en- Champagne cedex  
Tél : 03 26 66 25 75

#### Direction Territoriale et Maritime Seine-Amont (Dep. 10)

18 cours Tarbé - CS 70702 89107 Sens cedex  
Tél. : 03 86 83 16 50



# FINANCEMENT: LES PRÊTS SPÉCIFIQUES



BANQUE des  
**TERRITOIRES**



## #AquaPrêt

Nous soutenons  
vos investissements  
dans le secteur  
de l'eau

**40 ans**

Jusqu'à 60 ans  
pour les réseaux  
(sur justificatif)

**Taux du livret A + 0,75 %**

Un taux attractif pour vos projets relatifs  
au petit cycle et au grand cycle de l'eau

**100 %**

Financement intégral  
du besoin d'emprunt  
jusqu'à 5 M€

La Banque des Territoires vous propose l'offre **AQUA PRÊT** pour répondre aux besoins de financements de vos projets de traitement d'eau potable, d'eaux pluviales, d'assainissement, de gestion des espaces et des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

**L'intérêt général a choisi sa banque**

Contactez votre interlocuteur

**[banquedesterritoires.fr](http://banquedesterritoires.fr)**



@BanqueDesTerr